

Le conservatoire

Le conservatoire accueille chaque année plus de 1000 élèves qui souhaitent avoir la possibilité de construire un rapport personnel avec la musique, la danse et le théâtre. On y transmet des savoirs, on y élabore des projets variés et on y invente l'art de demain.

Page modifiée le vendredi 1 octobre 2021 • Données Ville du Mans

Public



Le conservatoire est **ouvert à tous**, quels que soient l'âge, le niveau ou l'origine géographique, avec des conditions d'accès spécifiques selon les disciplines.



TÉLÉCHARGER : LE GUIDE DES USAGERS
(pdf, 5 Mo)

Disciplines

Nous proposons 30 disciplines en musique, danse et théâtre collectives. Les conditions d'accès sont **spécifiques à cha**



Affichez le descriptif des

Pratiques collectives

Prendrez-vous un cookie ?

Ce site utilise des traceurs, aussi appelés cookies. Certains sont essentiels à son fonctionnement, d'autres servent à mesurer son audience. Vous pouvez consentir au dépôt des traceurs facultatifs de votre choix sur votre équipement, refuser tous les traceurs facultatifs ou tout accepter. Votre décision sera enregistrée pour une durée d'un an mais vous pourrez changer d'avis à tout moment via le lien "Cookies" présent en bas de page. [En savoir plus](#)

Personnaliser

Refuser

Accepter



© Ville du Mans

Jouer, pratiquer, chanter, danser ensemble : la pratique collective est **lesocle de la formation** pédagogique et artistique du conservatoire. Notre offre est variée et s'adresse à tous les niveaux et à tous les âges.

Obligatoire, la pratique collective s'adresse à tous les élèves inscrits au conservatoire. Il est possible de s'inscrire uniquement en pratique collective vocale ou en pratique collective instrumentale.



TÉLÉCHARGER : PLANNING COURS COLLECTIFS 2021-2022
(pdf, 396 ko)

Tarifs

Le montant des droits d'inscription est établi par délibération du conseil municipal. Les tarifs dépendent du **quotient familial** et de la **domiciliation**.

Les formules d'inscription suivantes sont proposées.

- pratique collective seule (ensemble vocal ou instrumental, ou culture musicale),
- formation musicale et pratique collective (formation musicale et ensemble vocal ou instrumental),
- cursus simple musique ou danse ou art dramatique (une des trois spécialités accompagnée des disciplines complémentaires obligatoires),
- double cursus musique et ou danse et ou art dramatique (deux des trois spécialités ou deux instruments accompagnés de leurs disciplines complémentaires obligatoires).



TÉLÉCHARGER : TARIFS 2021-2022
(pdf, 82 ko)

Horaires

Les horaires des cours collectifs (pratiques collectives, formation musicale, danse et théâtre) sont établis pour l'année scolaire. Les horaires des cours individuels instrumentaux et vocaux sont établis directement avec l'enseignant, en début d'année scolaire. En fonction du format pédagogique proposé par l'enseignant,

Le conservatoire - Ville du Mans

le temps individuel de cours est au minimum de 30 minutes en premier cycle, de 30 à 45 minutes en deuxième cycle et d'une heure en troisième cycle.

Vie scolaire



DR

Le conservatoire est un établissement classé conservatoire à rayonnement départemental par le ministère de la culture.

Le cursus des études est organisé en **trois cycles**. Ces périodes souples de formation, de deux à quatre ans, permettent à l'élève d'acquérir des compétences attendues en suivant son propre rythme d'apprentissage. Ce cursus peut être précédé d'une phase d'éveil ou d'initiation qui offrent, à travers une approche ludique de la musique et de la danse, un éveil sensoriel et corporel de l'enfant.

- le cycle 1, de deux à quatre ans, dispense les **apprentissages fondamentaux**,
- le cycle 2, de deux à quatre ans, validé par l'obtention du brevet d'études de fin de deuxième cycle, constitue l'**approfondissement des connaissances**,
- le cycle 3, de deux à trois ans, validé par l'obtention du certificat d'études de fin de troisième cycle, est celui de la **formation à la pratique amateur éclairée**.

Le cycle spécialisé, de deux à trois ans, uniquement en musique, est destiné aux élèves qui manifestent une appétence reconnue pour des **études plus poussées** et permet de préparer l'obtention du diplôme d'études musicales.

Le parcours personnalisé est une alternative pour les élèves qui ne souhaitent pas s'inscrire dans une formation diplômante.

A chaque fin de cycle, une évaluation permet de valider les acquis des élèves.

Niveaux	Musique	Danse	Théâtre
Éveil	Oui	Non	Non
1 ^{er} cycle	2 à 4 ans	3 à 4 ans	1 à 2 ans
2 ^e cycle	2 à 4 ans	4 à 5 ans	2 à 3 ans
Fin de 2 ^e cycle	BEM*	BEC*	BET*
3 ^e cycle	2 à 3 ans	2 à 3 ans	2 à 3 ans

Le conservatoire - Ville du Mans

Niveaux	Musique	Danse	Théâtre
Fin de 3 ^e cycle	CEM*	CEC*	CET*

* Brevet d'études musicales (BEM), Brevet d'études théâtrales (BET), Brevet d'études chorégraphiques (BEC), Certificat d'études musicales (CEM), Certificat d'études théâtrales (CET), Certificat d'études chorégraphiques (CEC) et Diplôme d'études musicales (DEM).

La vie des élèves est ponctuée de moments pédagogiques et artistiques forts composés d'auditions, de concerts en tant qu'artistes ou spectateurs, de stages et de master-classes.

L'un des objectifs de l'enseignement étant également de donner aux élèves une expérience de la scène et d'un large public, le conservatoire propose des auditions et spectacles hors les murs.

Pour toute question, la scolarité est ouverte du lundi au vendredi de 9 h 15 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés lors des vacances scolaires.



TÉLÉCHARGER : GUIDE MUSIQUE ET ÉTUDES
(pdf, 1 Mo)

Bibliothèque



DR

Située au 54, Grande-Rue, au sein du conservatoire, elle met à la disposition des élèves une **collection de livres spécialisés et de partitions** musicales. Dans les conditions sanitaires actuelles, elle est ouverte uniquement aux élèves et enseignants du Conservatoire.

Ces documents peuvent être consultés sur place ou empruntés pour une durée de **trois semaines**. Le prêt est gratuit à tout porteur de la carte de scolarité.

La bibliothèque du Conservatoire est ouverte aux horaires suivants :

- le lundi, de 14 h à 17 h 30,
- le mardi, de 14 h à 18 h 15,
- le mercredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 15,
- le jeudi, de 14 h à 18 h 15,
- le vendredi, de 14 h à 17 h 30.

Prêt d'instruments

Le conservatoire - Ville du Mans

Pour la majorité des disciplines, nous proposons à nos élèves un service de prêt **gratuit** d'instruments. Celui-ci est accordé **prioritairement** aux élèves débutant l'apprentissage d'un instrument, pour un an. Il peut être renouvelé en fonction des disponibilités des instruments.

Les conditions de prêt sont réglementées par un contrat signé par l'élève ou son représentant légal, le professeur et le directeur. Tout instrument est prêté à la condition que l'élève ou son représentant légal souscrive une **assurance** préalable dont il fournira l'attestation.

Avant d'être restitué, l'instrument devra faire l'objet d'une **révision** par un luthier professionnel. L'emprunteur prendra en charge le coût éventuel des réparations.

500

abonnés

C'est le nombre de personnes qui nous [suivent sur notre page Facebook](#).

PLUS LOIN

Pour ne rien manquer de notre actualité, vous pouvez [demander à recevoir la lettre d'information du conservatoire](#).